

UFR : G2D
NIVEAU : LICENCE 1
TD ECUE :

Introduction à l'économie sociale et solidaire

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2023-2024

CHARGE DE TD : Dr. Amany ETIEN

CHARGE DE TD : Dr. BENIE Joseph

Travaux Dirigés 1

Exercice 1 :

1. Définissez l'économie sociale et solidaire (ESS).
2. Citez et expliquez les cinq types d'entreprises qui composent l'ESS.
3. Citez et expliquez les principes des entreprises de l'ESS.
4. Comparez ces entreprises en termes de gouvernance, finalité et mode de financement.

Exercice 2 :

ANABIO est une coopérative de producteurs qui vise à promouvoir l'agriculture biologique et locale. Les décisions sont prises démocratiquement par les membres, et les bénéfices sont réinvestis pour améliorer les services aux agriculteurs.

1. À quel type d'entreprise de l'ESS appartient ANABIO ? Justifiez.
2. Quels sont les avantages et inconvénients de ce modèle ?
3. En quoi ce modèle se distingue-t-il d'une entreprise classique ?

Exercice 3 :

IMPACT + est une entreprise qui transforme les déchets plastiques en mobilier urbain. L'entreprise fonctionne avec un modèle hybride : elle vend ses produits aux collectivités locales et réinvestit une partie des bénéfices pour former des personnes en insertion professionnelle.

1. En quoi IMPACT + est-elle une entreprise sociale ?
2. Quels sont les défis qu'elle peut rencontrer ?
3. Quel modèle de financement pourrait convenir à cette entreprise ?
4. Comparer l'entrepreneuriat social et l'entrepreneuriat classique.

Exercice 4 : Réflexion critique

La place du troisième secteur face aux secteurs public et privé.

Travaux Dirigés 2

Exercice 1 :

Un groupe d'amis d'un village souhaite sensibiliser tous les jeunes à l'écologie.

1. Quel type d'entreprise de l'ESS doivent-ils mettre sur pied ?
2. Quelles sont les étapes du point de vue de la loi pour la mise en place de cette entreprise

Exercice 2 :

L'association "Jeunesse-Bio", créée en 2020, a pour mission de sensibiliser les jeunes au développement durable à travers des actions locales. Elle fonctionne grâce aux cotisations des adhérents et à des subventions de la mairie.

Les statuts de l'association précisent l'existence de trois organes statutaires : l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration (CA) et le Bureau.

1. Quels sont les rôles respectifs de l'AG, du CA et du Bureau dans l'association "Jeunesse-Bio"?
2. Qui prend la décision finale sur :
 - a) L'adoption du budget annuel ?
 - b) Le lancement d'un nouveau projet de sensibilisation ?
 - c) La modification des statuts ?

Exercice 3 :

Lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2024, plusieurs questions sont soulevées : Une adhérente propose de modifier les statuts pour rendre le vote des décisions plus inclusif **(a)** ; Le trésorier signale un manque de financement et propose d'augmenter les cotisations **(b)** ; Le Conseil d'Administration souhaite organiser un événement national au lieu d'actions locales **(c)**.

1. Quelle instance est compétente pour traiter chaque point ?
2. Quels sont les risques si ces décisions sont prises sans respecter les organes statutaires ?

Exercice 3 : Réflexion critique

Le rôle de l'entrepreneuriat social dans la transition écologique.

Travaux Dirigés 3

Présentation sur PowerPoint d'une entreprise de l'ESS ayant une existence légale et/ou exerçant déjà. Dans chaque groupe de TD (A-B-C), il y aura cinq équipes. Chacune des équipes choisira obligatoirement une seule entreprise dans la typologie de l'ESS.

Temps de présentation : 15 minutes plus questions-réponses